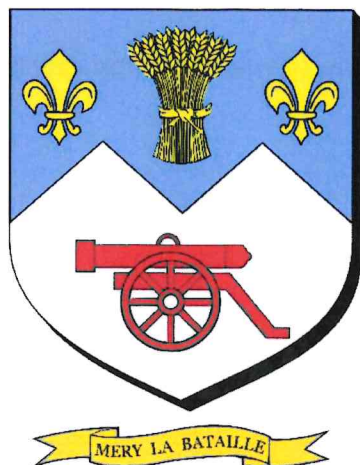




COMMUNE DE MÉRY LA BATAILLE

15 Rue du Bois – 60420 Méry-la-Bataille

☎ : 03.60.37.11.94

✉ : commune.merylabataille@akeonet.com

N° SIRET : 216 003 921 00014

DÉLIBÉRATION N°26-06-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juin 2026

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal 15

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoir : 3

Absent : 0

Le 16 juin 2026 à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire le 9 juin 2026 s'est réuni, sous la présidence de Madame DA SILVA Isabelle, Maire ;

Présents : Mesdames et Messieurs

MAILLY Cédric, LACOURTE Laëtitia, MOLAND Sébastien, DEVOIR Philippe, LOGNAND Nathalie, PEUTAT Franck, DELAHOCHÉ DA COSTA Christine, CARLIER Thomas, DESREMAUX KOSSMANN Claudie, DOS SANTOS Marc, GREVIN Romain

Pouvoirs : Mme VARLET Clémence à Mr DEVOIR Philippe

Mme PIERRON Pascaline à Mr DOS SANTOS Marc

Mr DEVISCH Alexandre à Mr MAILLY Cédric

Secrétaire : DESREMAUX KOSSMANN Claudie

PARC ÉOLIEN « LES MOULINS DE MERY »

Madame le Maire informe le Conseil municipal de l'ouverture d'une consultation publique relative au projet de parc éolien situé sur le territoire de la commune de Méry-la-Bataille, organisée du 22 avril au 22 juillet 2026.

Ce projet porte sur l'implantation de quatre éoliennes, d'une puissance unitaire de 7,2 MW, soit une puissance totale maximale de 28,8 MW, d'une hauteur totale de 200 mètres en bout de pales, ainsi que d'un poste de livraison.

Le projet relève du régime de l'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), rubrique n° 2980.

Madame le Maire, informe donc le Conseil Municipal que celui-ci est appelé à émettre un avis quant à ce projet,

Après délibération, le Conseil Municipal vote pour le Projet éolien « Les Moulins de Méry » présenté par la SAS ENERTRAG Plateau Picard VI.

Accusé de réception en préfecture
060-216003921-20260617-26-06-01-DE
Préfecture de la Somme
Date de réception préfecture : 17/06/2026

Mme VARLET Clémence et M. DEVOIR Philippe, étant parties prenantes du projet, ne participent pas au vote de la présente délibération.

Voix POUR : 10

Voix CONTRE : 3

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire par publication et/ou notification du 17/06/2026

Madame DA SILVA Isabelle, Maire

